

SOMMET LUXEMBOURGEOIS DE LA SANTÉ

Portail de Prévention Secondaire

Groupe: Healthcare Services (Carine de Beaufort)

3 mai 2012



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



1. L'Objectif du Projet

- Le problème
 - La coexistence de maladies chroniques : problème majeur
 - Pour l'individu et ses proches
 - Pour la société
 - Défis de la prise en charge :
 - Coordination des intervenants (gaps and redundancies)
 - Identification des attentes du patient
 - Individualisation en fonction de ses besoins
- La solution:
 - Portail unique d'orientation
 - Coaching ciblé du patient

2. La Phase Pilote



- Population éligible pour le projet :

Maladie chronique identifiée (au moins 1)	Facteur(s) de risque associé(s)
Maladies cardio- et cérébro-vasculaires Complications du diabète Apnée du sommeil	Obésité Hypertension artérielle Diabète Tabagisme Dyslipidémies

- Recrutement :
 - 2 établissements hospitaliers
 - Réseau de médecins généralistes

2. La Phase Pilote



- Quoi : Portail Unique
 - Evaluation multi-disciplinaire des besoins et des attentes du patient
 - Identification des objectifs prioritaires avec le patient (coach)
 - Mise en place d'un programme individualisé
 - Suivi du patient
- Qui :
 - Patient
 - Coach
 - Réseau de médecins et professionnels de santé

3. Le Pilote: Exigences pour réussir



- Collecte de Données
 - Déterminants de la santé (poids, habitudes de vie, tension artérielle, ...)
 - Marqueurs biologiques (glycémie, cholestérol, ...)
 - Qualité de vie
 - Médications
 - Utilisation des services de santé (hospitalisation, ...)
- Risques/Barrières
 - Difficultés de coordination / intégration en réseaux
 - Nécessité de formation des coaches

4. Le Pilote: Résultats et Délais



- Résultats attendus
 - Empowerment du patient – self management
 - Amélioration de la qualité de vie
 - Réduction des risques et des complications
 - Délais
 - 6 mois de préparation (méthodologie, équipes, ...)
 - 6 mois de mise en place (aspects éthiques, formation, ...)
 - 2 ans pour le pilote (évaluation à 1an et à 2 ans)
- Bénéfices pour:**
- le patient
 - la société / communauté

5. Conclusions

- 50% de personnes > 65 ans : > 1 maladie chronique



- Prise en charge coordonnée
concertée avec le patient

- Portail Unique

→ meilleure réponse aux besoins du patient
→ meilleure adhésion aux propositions
thérapeutiques



Prévention Secondaire
Promotion de la Santé Ciblée